

Mairie 6 rue de la mairie 35380 Saint Péran 02.99.06.86.91

mairie-saint-peran@wanadoo.fr

Date 12/01/2022	Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal		
Nb conseillers En exercice Présents Votants	L'an deux mil vingt-deux, le douze janvier à vingt heures, le Conseil municipal de commune de St Péran s'est réuni sous la présidence d'Isabelle Goven, maire.		
Présents	Goven Isabelle, maire Thomas Éric, 1 <sup>er</sup> adjoint, Guilmain Estelle, 2 <sup>ème</sup> adjointe Et les conseillers : Berhault Antoine, Legigan Christopher, Merel Gildas		
Absents	Lesage Franck		
Procurations			
Secrétaire	Merel Gildas		
Convocation	06/01/2022		

	Aménagement de sécurité rue de la mairie et
220112_01	demande de subvention au département
	dans le cadre des recettes des amendes de police

Le conseil municipal valide l'acquisition d'un feu clignotant intelligent d'un montant HT de 1 020 € afin de limiter la vitesse rue de la mairie, en entrée de bourg.

Cette acquisition peut bénéficier de la subvention départementale liée au produit des amendes de police. Le conseil départemental procède à la répartition du produit des amendes de police en matière de circulation routière aux communes de moins de 10 000 habitants.

La maire propose de soumettre un dossier de demande de subvention pour la mise en sécurité de la rue de la mairie. L'installation envisagée s'élève à 1020 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve cette installation de sécurité pour un montant de 1 020 € HT et autorise madame la maire à solliciter cette subvention au conseil départemental.

Les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux seront inscrits au budget 2022 en section d'investissement.

220112_02	Espace-jeunes : avenant 1 au Lot 14 Signalétique
-----------	--

Le conseil municipal valide l'avenant 1 au lot 14 Signalétique, attribué à l'entreprise Sigma Systems dans le cadre des travaux de rénovation de l'espace-jeunes.

Objet de l'avenant : Raccord et regard de visite AEP

\* Montant du marché public :

§ Montant TTC	1 964.16 €
§ Montant HT	1 636,80 €
§ Montant Avenant 1 HT	1 147,00 €
§ Montant HT initial	489,80€
§ Taux de la TVA	20%

Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise Ginguené, entreprise la moins disante, pour l'extension de la voie au clos du Landret.

Entreprise	Prix TTC	
Ginguené - Monterfil	4 116,00 € TTC	
Pompéï TP - Mauron	4 249,20 € TTC	

Élus	Signature	Élus	Signature
BERHAULT Antoine		LESAGE Franck	Absent
GOVEN Isabelle		MEREL Gildas	
GUILMAIN Estelle		THOMAS Éric	
LEGIGAN Christopher			